



Commission européenne

METTRE À PROFIT LES TALENTS DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES

Janvier 2023

Quels sont les défis à relever?

82 régions de l'UE (environ 30 % de la population de l'UE) sont concernées par



La contraction rapide de la main-d'œuvre



Une faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur

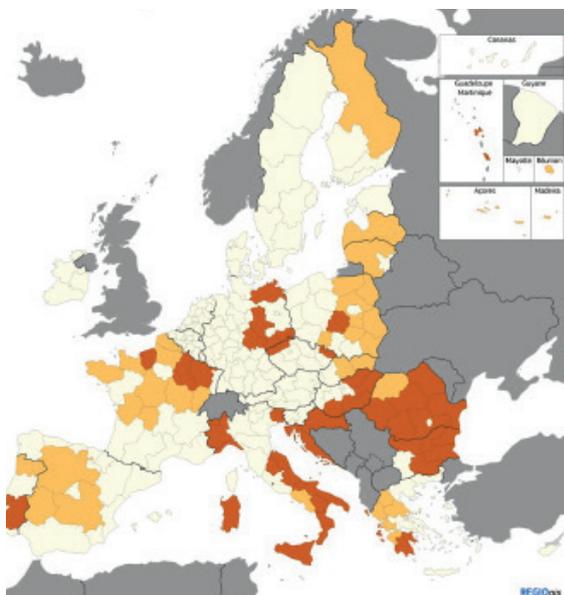


Le départ des jeunes

La population en âge de travailler:

- ↳ a diminué de **3,5** millions de personnes entre **2015** et **2020** dans l'UE
- ↳ devrait perdre **35** millions de personnes supplémentaires d'ici à **2050**

Risque de piège du développement des talents (manque de main-d'œuvre qualifiée pour compenser l'incidence de la transition démographique)



Régions confrontées à une baisse de la population en âge de travailler et à une faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur et régions concernées par la mobilité négative des personnes âgées de 15 à 39 ans

Catégorie

- Population en âge de travailler en déclin et faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur
- Départ des personnes âgées de 15 à 39 ans
- Autres régions

Source : données d'Eurostat



Un coup de pouce pour les talents dans l'UE:

Comment le «mécanisme de valorisation des talents» soutiendra-t-il les régions?



1. **Nouveau projet pilote** en 2023 pour aider les **régions** à élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à former, attirer et retenir les talents.



2. **Nouvelle initiative sur l'«adaptation intelligente des régions à la transition démographique»** afin d'aider les régions à faire face à la transition démographique au niveau local.



3. Soutien de l'**instrument d'appui technique** (TSI) pour faire face au déclin de la population en âge de travailler et au manque de compétences.



4. **Assistance financière directe** des programmes de la politique de cohésion pour stimuler l'innovation et les possibilités d'emplois hautement qualifiés.



5. **Nouvel appel pour des actions novatrices au titre de l'«initiative urbaine européenne»** afin de tester les solutions territorialisées adoptées par les villes pour développer, retenir ou attirer les talents.



6. **Mise en avant des initiatives de l'UE** pour informer les régions intéressées des politiques de l'UE dans les domaines de la recherche et de l'innovation, de l'éducation et de la mobilité des jeunes.



7. **Échange d'expériences et diffusion des bonnes pratiques.**



8. **Amélioration des connaissances analytiques** pour soutenir des politiques fondées sur des données probantes en matière de développement régional et de migration.



Rapport sur la démographie:

Tendances démographiques dans l'UE

- 1** La proportion de **salariés travaillant depuis leur domicile** dans l'UE est passée de **1 sur 7** en 2019 à **1 sur 5** en 2020. En 2021, près d'une personne sur quatre travaillait à domicile.



- 2** D'ici à 2050, la proportion de **personnes âgées de plus de 65 ans** avoisinera les 30 %, contre environ 20 % aujourd'hui.



- 3** Après une baisse pendant la pandémie de COVID-19, **l'espérance de vie** augmente de nouveau progressivement. En 2021, l'espérance de vie dans l'UE était estimée à **82,8 ans** pour les femmes et à **77,2 ans** pour les hommes.



- 4** Le **nombre de ménages** a continué d'augmenter, tandis que la taille moyenne des ménages a continué de diminuer. Les ménages composés d'une seule personne ont connu la croissance la plus rapide, pour atteindre plus de 70 millions en 2021.



- 5** En 2020, le nombre moyen de **naissances** par femme était de **1,5**, ce qui est bien en deçà de la valeur de **2,1** nécessaire pour maintenir une population stable.



- 6** La **part de la population européenne dans le monde diminue**, et elle représentera environ **4 %** de la population mondiale en 2070, contre 6 % aujourd'hui.

